



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE TRIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Abonnement de sympathie :
20 FRANCS L'AN

PUBLICITE : M. Deschaepmeester - 25, rue de Potter, Bruxelles 3 - Tél. : 16.08.30
REDACTION et ADMINISTRATION : 38, avenue Emile Bossaert, Koekelberg - Tél. : 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardençais » Bruxelles 8

A VIELSALM



La mascotte du 3e Bataillon.

Le Garage Waltzing

Successeur GASPARD Raoul

Vous présente ses voitures
PEUGEOT 404 et 403

La seule voiture à ventilateur débrayable

35-39, RUE DE NEUFCHATEAU
ARLON

Téléphone : 210.85

HYPOTHEQUES 1 - 2 - 3e rang - Prêts maximum
rapidement - Examen gratuit du dossier - ACHATS-
VENTES - Terrains et immeubles.

Adressez-vous en confiance à notre membre

HUPPERT Maurice

29, RUE DU MOULIN A VENT — BRUXELLES 14
Téléphone : 16.23.07

POUR VOS ENFANTS, POUR VOUS

n'oubliez pas CHASSEURS ARDENNAIS

la maison Gravelle,
anc. Hulet

10, rue de l'Athénée, Ixelles (Bruxelles 5)

qui vous offre aux meilleures conditions :

Livres - Papeterie - Articles scolaires
Dictionnaires - Articles de bureau

Classiques : Larousse, Hatier, Hachette;
collection « Que sais-je ». Reliures : Multo,
Atoma. Couvertures en plastique

SOMMAIRE

1. Message du Roi à l'occasion de la Noël.
2. Régionalisme et patriotisme à leur vraie place.
3. Historique succinct du 5e Régiment de Chasseurs Ardennais.
4. La vie de la Fraternelle.
5. Coups de boutoir.
6. La Radio et les Chasseurs Ardennais.
7. Les livres.
8. Hommage à une grande Dame.
9. Statuts et croix du combattant 40-45.
10. C'est un scandale...

ADRESSES A RETENIR :

Président National :

Colonel E. MATHEN
50, rue Plas - Meise

Secrétaire National :

Capitaine L. HELMBACKER
18A, rue Bricbaut - Schaerbeek

Trésorier National :

F. CROCHET
Arlon
C. C. P. 3449.69

AUX ANCIENS DU BON MOTO

On peut se procurer un historique
du Bataillon Moto dû à la plume de
Mr Morsomme en s'adressant au Se-
crétaire National. Prix : 100 francs.

Message du Roi à l'occasion de la Noël

Mes Chers Compatriotes,

En cette veille de Noël, en ce moment où une année s'achève et où une autre va commencer, je veux vous dire les vœux que je forme pour chacun d'entre vous et pour le pays tout entier.

J'adresse mes vœux de bonheur à ceux qui sont au pays, réunis dans leurs foyers, mais aussi à ceux qui voyagent ou qui, dans des contrées lointaines, travaillent et se dévouent. Je songe spécialement à ceux d'entre vous qui sont dans la peine ou dans la difficulté, et, en particulier, aux Belges douloureusement meurtris par les récents événements qui viennent de bouleverser une fois encore ces terres d'Afrique qui nous restent chères.

Ma pensée se porte aussi vers les étrangers à qui notre sol donne l'hospitalité.

Je souhaite que pour tous, l'année prochaine soit une année de joie, de courage, de travail et de paix.

Les vœux que je forme sont inséparables des tâches qui nous attendent et où l'avenir du pays est engagé.

La première de ces tâches, c'est de maintenir l'union des Belges. Cette union, nous devons la vouloir dans le respect de nos légitimes différences. Le moment est venu où il faut apporter au cadre de notre vie commune les aménagements qui permettent à tous de mieux s'épanouir dans le climat qui leur convient. Mais ces aménagements doivent être élaborés avec sagesse et dans le calme, en respectant la réalité complexe de notre pays, en évitant les mesures inconsidérées qui mettraient en péril notre héritage commun et en n'oubliant jamais que le droit de chacun est limité par celui de l'autre.

L'heure où je vous parle nous invite tout spécialement à faire abstraction de ce qui nous sépare et pourrait nous diviser, pour penser avant tout à ce qui nous unit impérieusement : non seulement une histoire vieille de bien des siècles, mais des intérêts multiples et surtout la perspective de grandes choses à faire ensemble.

Il ne s'agit pas seulement d'accroître l'indispensable prospérité commune, mais de donner à notre pays sa vraie grandeur. Celle-ci se traduit par des familles fortes et équilibrées, par une jeunesse épanouie, tournée vers l'avenir et prête à assumer lucidement sa vocation, par un sort meilleur pour les moins favorisés d'entre nous, par l'accès de tous aux libertés et aux valeurs les plus hautes.

Cette prospérité et cette grandeur sont liées à l'Europe nouvelle qui s'édifie sous nos yeux et à laquelle notre destin est associé. L'Europe unie doit devenir dans le monde un facteur puissant de paix, de cette paix que nous voulons de toutes nos forces préserver et maintenir.

Mes Chers Compatriotes,

La Reine, se joignant à moi, pense à vous tous, à ce pays qui, depuis un an, est devenu le sien et qu'Elle a appris à connaître et à aimer.

Avec moi, Elle vous souhaite : heureux Noël et bonne année.

Que Dieu protège la Belgique et chacun d'entre vous.

BAUDOUIN, Roi des Belges.

Penning Frères

S.P.R.L.

**TRANSPORTS
SERVICE AUTOBUS
CAMIONNAGE S.N.C.B.**

Ouvert jour et nuit

SAINT-VINCENT

Téléphone : 441.50 à Tintigny (4 lignes)

Ménagères :

Pour vos achats de FINE VOLAILLE -
POULARDES DE BRUXELLES - PIGEONS
POULES - LAPINS

LES MEILLEURS FROMAGES

de toutes provenances du pays et de l'étranger : français, suisses, danois, italiens, hollandais, dont notre gamme de spécialités peut satisfaire les plus fins gourmets, ainsi que les **BEURRES DE LAITIERIES ET DE FERMES** de toute première qualité.

**N'hésitez pas, une seule adresse s'impose
Sa renommée n'est plus à faire !**

CREMERIE DU PASSAGE

Carpentier

3, PASSAGE DE LA GARE - NAMUR

Téléphone : 228.43

ASPHALTES

A. Verbinnen

62, AVENUE DU PORT - BRUXELLES

Téléphone : 25.76.69

Terrasse accessible - Système « Chapedal »

Etanchéité parfaite

Couverture pour plate-forme

Système « Isolor » - Garanti 10 ans

Tous travaux en asphalte

CAFE - DANCING

Virske de Fluitster

Bij Willy Rockin

Het stemmigste baan café van België

ORKEST — JUKE-BOX — ORKESTRION

Consumptie vanaf 7 F

MÈCHELSESTEENWEG 724

VILVOORDE

TELEFOON : 51.21.31

Régionalisme et Patriotisme à leur vraie place!

Le dernier bulletin « Le Chasseur Ardennais » de 1961 était sorti de presse, lorsque S.M. le Roi adressa au pays Son Message de Noël.

Nous estimons utile sa reproduction en tête du présent numéro. Et voici pourquoi :

Ce message constitue un nouveau témoignage de la sagesse, de la lucidité, de la profonde humanité et du souci remarquable avec lesquels nos Rois ont constamment tenu à éclairer l'opinion publique et à mettre en évidence l'intérêt supérieur de notre Patrie. Leur affection pour tous leurs compatriotes et leur inlassable préoccupation de faire respecter les droits de la personne humaine, la justice sociale, le bien général, ainsi que celle de veiller au prestige international de la Belgique ont inspiré sans cesse leurs conseils, ou leurs avertissements, et dicté leurs interventions dans tous les domaines de la vie nationale : domaine politique, économique, social, intellectuel, culturel ou tout simplement humain. Faut-il rappeler deux exemples tout récents ? Relisez le discours royal du 13 janvier 1960 à la Chambre des Représentants et celui que le Roi prononça le 30 juin 1960 à Léopoldville à l'occasion de la proclamation de l'indépendance congolaise. L'admirable continuité dans la pensée nationale chez notre Souverain est-elle bien comprise et mise à profit comme elle mérite de l'être, par nos compatriotes ? Hélas, nous doutons de plus en plus qu'il en soit ainsi, car nous constatons que bien des discordes et qu'un manque flagrant de compréhension continuent à se manifester ouvertement dans notre pays. Nous déplorons par dessus tout que le climat politique et linguistique se dégrade davantage en Belgique depuis des mois : des manœuvres partisans, passionnées et tristement intéressées — pour des raisons détestables d'intérêt électoral elle ne provoquent qu'un pitoyable silence, lorsque ce n'est pas un appui déclaré, dans les rangs parlementaires et politiques — sapent de plus en plus la confiance et l'union entre les Belges du Nord et du Sud. Ce n'est pas en se comportant de la sorte, ni en se faisant au-delà de toute limite raisonnable face à ces agissements néfastes, que se raffermiront la confiance intérieure et le prestige international de la Belgique.

Le principe d'une nation est ailleurs que dans la zizanie, le manque de confiance et l'indifférence; il est faux de prétendre que la Belgique n'est en réalité qu'un assemblage artificiel de Wallons, de Flamands et de Bruxellois. Certes sont éminemment respectables ceux qui éprouvent un culte particulier pour leur province ou leur région natale. Chez nous, enfants de l'Ardenne et de la zone limitrophe, ce sentiment régionaliste a nourri notre fidélité patriotique, dès avant les combats de mai 1940. Cette fidélité s'est doublée de fierté pendant notre formation de soldats; il ne peut faire de doute que nous y avons puisé le moteur de notre patriotisme, notre obstination et notre décision de bien combattre. Ce culte de la province natale ne nous a jamais détournés de penser en Belges, et de rester « Belges d'abord », convaincus de la nécessité et des bienfaits de l'unité belge. Nous sommes décidés à ne pas oublier cette vérité essentielle, à savoir que : « la langue seule ne crée pas la nationalité, et moins encore la Patrie ». (Cardinal Van Roey). C'est pourquoi notre profonde affection pour la région natale ne nous porte pas à sous-estimer nos frères flamands et ne nous a pas portés à défendre avec moins de conviction et moins de courage la terre flamande sur la Dendre, à Vinkt, à Severen et à Goffem. Nous sommes et resterons persuadés que ... l'amour particulier pour la région natale ne peut en aucun cas être opposé à l'amour pour la grande patrie, la Patrie Belge.

Depuis les ducs de Bourgogne, toute une série d'agressions étrangères, plusieurs siècles d'entente entre provinces flamandes et wallonnes, de travail et d'intérêt commun, de souffrances et de réussites partagées ont créé entre nos deux communautés linguistiques la réalité de l'interdépendance économique, fait naître, puis forgé le besoin d'une union politique en vue d'une meilleure défense au coude à coude et d'une vie moins étroite. Notre pèlerinage annuel sur les lieux de combat de mai 1940 en terre des Flandres nous confirme que la confiance et l'union sont toujours vives et réciproques. En nous y retrouvant fraternellement, nous touchons du doigt que seule une très petite minorité : meneurs intéressés, publicistes romantiques et une certaine jeunesse mal avertie ou sciemment trompée, ne partage pas cette confiance et ce désir de fraternité; l'intérêt électoral et l'ambition, bien que non avoués publiquement, sont les véritables mobiles de ces Belges aveugles, réticents, prônant un fédéralisme qui n'ose pas dire son vrai nom : séparatisme...

Face à toutes les manœuvres de discorde et de destruction de l'unité belge, les Chasseurs Ardennais proclament leur inébranlable volonté de fidélité au ROI et leur amour sans faille envers la Belgique unitaire.

Pour la Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Lt-Colonel en retraite MATHEN,
Président National.

Frigos Philco

LA GRANDE MARQUE MONDIALE
En vente avec 30 % de ristourne
chez le distributeur pour la région :

Jean Haas

10, FAUBOURG D'ARIVAL - VIRTON — Tél. 572.29
Prix intéressant sur : T.V., RADIO, LUSTRIERIE,
MACHINES A LAVER, etc... — En stock : PHILIPS,
G.E.C., ADEM, A.E.G., etc...

Les Carrières de Grès Ourthe & Meuse

45, RUE DES ECOLES - LA PLANTE — Tél. 239.90

DEPOTS : Jemappes - Tél. 827.34 — Marchienne-
Zone - Tél. 51.67.17 — Manage - Tél. 259.64 —
Boitsfort - Tél. 72.11.50 — Rhismes - Tél. 564.88

Grès de construction - Jardins rustiques
Pavements égaris toutes teintes et dimensions
Nombreuses références
dont plaines de jeux d'Ixelles

Visual-Télévision

3, RUE DE BRUXELLES — LIEGE
Téléphone : 23.06.73
16, RUE FERRER — SERAING
Téléphone : 34.46.30

Grand spécialiste en T.V.
Philips - A.C.E.C. - Novak
L. VAN DE VELDE
(Chasseur Ardennais Siegburg 50)

RESERVE PAR SYMPATHIE

L'Arlonnaise

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS
MESSAGERIES

Successeur : ROSSIGNON Philippe
57, RUE DE LA POSTERIE - STOCKEM
Téléphone : 231.89

Tapissière 40 m3 - Service Luxembourg :
Charleroi - Bruxelles - Anvers - Liège
TRAVAIL SOIGNE PRIX A CONVENIR

DANS SES NOUVELLES INSTALLATIONS, L'
IMPRIMERIE - PAPERIE

Auguste Decker

20, AV. DE LA GARE - ARLON — TEL. 218.07
SE RECOMMANDE A VOTRE ATTENTION

Choix unique en STYLOS - Articles classiques et de
bureau - Machines à écrire HERMES.

TOUS LES IMPRIMES

Ristourne aux membres de la Fraternelle

MATERIEL THERMIQUE

Ets Robert Matagne

78, AVENUE DU LUXEMBOURG
LIEGE

Téléphone : 43.17.05

La maison la mieux achalandée
de Wallonie

Ateliers H. Duculot et Fils

s.p.r.l.

174 RUE BASSE-WEZ - LIEGE

Tel. : 43.12.90

FUSIBLES ET SERRE-CABLES

Historique succinct du 5e régiment de Chasseur Ardennais (1)

III. — Période de guerre du 10 au
15 mai 1940 au 1/5 Ch. A.
MISSION

Le bataillon détaché est à la dispo-
sition du commandant du VII.C.A. pour
assurer la garde des ponts de la Meuse
de Dinant à Lustin (inclus). Toutes
dispositions doivent être prises pour
qu'en aucun cas un ouvrage ne puisse
tomber intact aux mains de l'ennemi.
Des détachements du Génie sont en per-
manence à proximité des ouvrages pour
l'entretien et la vérification journalière
des dispositifs de sautage.

DISPOSITIF :

1^{er} Cie : Pont + Son Mi + 1 C. 47
par pont (sauf à Houx ; pas de C.47)
PC/Bon : au château de Frahan à
Anhée.

2^e Cie : aux ponts de Dinant et
Bouvignies; PC/Cie à Bouvignies.

3^e Cie : aux ponts de Houx et
Yvoir; PC/Cie à Anhée.

4^e Cie : aux ponts de Godinne et
Lustin; PC/Cie à Rouillon.

Le 1/5 Ch.A. a adresse par moto
une garde permanente, sous les ordres
d'un officier par pont. Chaque arme au-
tomatique est disposée soit sous abri,
soit dans un épaulement; il en est de
même pour les C.47. Une fraction (un
groupe de combat) doit être prête en
tout temps pour rechercher éventuellement
des parachutistes dans un rayon
déterminé autour de chaque pont. La
liaison entre les commandants de pont
et de compagnie avec le commandant
de bataillon est permanente : transmis-
sions par téléphone et motocyclistes.

OPERATIONS :

10 MAI

L'ordre d'alerte est transmis vers
0.30 h. Toutes les dispositions sont
prises suivant l'ordre prévu. A 2 heures,
chacun est en place. Tout est prêt. Vers
11 heures, passage de troupes légères
françaises qui se dirigent vers l'Ourthe.
Vers 16 heures, une Division d'Infan-
terie française vient occuper la rive
Ouest de la Meuse depuis Dinant jus-
qu'au Nord de Lustin. Pendant que l'in-
fanterie s'installe défensivement, les sa-
peurs français examinent les dispositifs
de sautage des ponts et font la reprise
de ceux-ci aux détachements du génie
belge.

Sous réserve de contrôle : un avion
ennemi a été abattu vers 14 heures par
une Son de Mi installée par la 1^{ère} Cie
à la Citadelle de Dinant.

11 MAI

Rien de particulier au cours de la
journée. Vers 22 heures 30, reçu du
Commandant du VII.C.A. l'ordre de se
tenir prêts à rejoindre la position forti-
fiée de Namur, comme prévu au dossier
de défense. Vers minuit, contre-ordre est
donné : le Bataillon doit rester sur place
et attendre.

12 MAI

Dans la matinée, les troupes légères
françaises qui étaient passées le 10 mai
se replient. D'après les renseignements
fournis par des officiers, ces troupes ont
combattu sur l'Ourthe et ont subi des
pertes élevées. L'ennemi est signalé dans
la région de Marche. Des colonnes de
réfugiés sont mêlées aux troupes fran-
çaises et traversent les ponts, sans trop
de difficulté. Au début de l'après-midi,
les Allemands sont signalés à Giney.
L'exode des réfugiés continue, de même
que le repli des troupes françaises. De
temps à autre, des avions allemands
survolent la Meuse à grande altitude.
Aucun avion français n'est aperçu. Sau-
tage des ponts : Houx à 14.35 h.; Di-
nant à 16.02 h.; Bouvignies à 16.05 h.;
Yvoir à 16.30 h.; Godinne à 19.22 h.;
Lustin à 19 h..

Tout s'est passé normalement, sauf
au pont d'Yvoir où des chars allemands
s'étant approchés par surprise ont ou-
vert le feu sur les défenseurs du pont et
sur des officiers français qui attendaient
le passage de leurs derniers éléments
pour ordonner le sautage. Un Colonel
français se trouvait sur la rive Est et y
a été surpris par l'ennemi. C'est grâce
au sang-froid et à l'héroïsme du lieuten-
nant du génie belge Dewispelaere que
le pont a sauté, alors que deux chars
allemands s'étaient déjà engagés sur ce
pont et avaient été mis hors de combat
par le C.47. Le lieutenant Dewispelaere
a été tué par un obus au moment même
où il venait de mettre à feu. Le person-
nel français chargé du sautage du pont
a été inoperant quoiqu'ayant repris la
mission de sautage.

Au pont de Houx, peu de temps
après le sautage, des éléments motori-
sés et blindés ennemis sont apparus. Le
sous-lieutenant Lemerrier de la 3^e Cie
5 Ch.A. a relaté comme suit les événe-
ments qui se sont produits à ce mo-
ment : pendant que mes sous-officiers
et moi-même procédions à une recon-
naissance pour ajuster le nouveau dis-
positif de défense ordonné par le capitaine-
siffrain, nous essayons brusquement des
coups de feu venant de la direction de
Houx. En tirailleurs, en rampant, nous
sommes parvenus à regagner nos em-
placements de combat, l'entraînant au fortin
pour donner des ordres. Des tanks lé-
gers débouchant de Houx s'arrêtaient
près du pont. Le soldat Darche André,
dont l'arme était installée dans l'em-
brasure du C.47 ouvrait le feu sur les en-
gins qui présentaient le flanc au tir; je
dirigeais le tir à côté du tireur. Des
soldats ennemis sortant des engins blindés
osèrent franchir le pont effondré; à
chaque coup de FM les mettais
hors de combat. Un soldat ennemi, en
chemise et caleçon, ayant franchi la
Meuse à la nage, progressait sur la su-
perstructure du pont, vers la cabine du

chemin de fer; il avançait en levant
les bras et en criant : ne tirez pas sur
les pauvres prisonniers français. A mon
avis, c'était une ruse pour s'approcher
de notre abri. Il fut également abattu.
Les blindés qui s'approchaient du pont
étaient immobilisés par le tir à balles
perforantes du FM. Une auto-voya-
geurs, de l'intérieur de laquelle on agi-
tait des fanions blancs s'est aussi ap-
prochée du pont mais a rebroussé che-
min dans la direction de Houx; nous n'avons
pas tiré sur ce véhicule. Deux motocy-
clistes ennemis sont arrivés de Houx
près des blindés probablement pour dé-
gager les armes automatiques; ils ont
été mis hors de combat. Au moment où
le tireur Darche avait déjà mis plusieurs
ennemis hors de combat, un coup
d'embranchement provenant d'un blindé le
tue net et sectionne le FM. Grande émo-
tion parmi les occupants de l'abri où
la situation devient intenable, l'ennemi
envoyant des rafales dans les différen-
tes embrasures, à tel point que je fis
fermer les volets métalliques. L'obser-
vatoire a fonctionné à plein rendement
de la couple de l'abri. Après un cer-
tain temps, un minimeverfer allemand
a commencé le bombardement du for-
tin. J'ai ordonné le repli vers la position
arrière. J'y ai amené la garnison du
fortin, donnant ordre au groupe Grain-
dorge de se retirer de la position occu-
pée et de rejoindre le groupe Brichaux,
mais plusieurs hommes se replient sur
la position française à hauteur du châ-
teau de Senneffe et n'ont pas rejoint.
Plusieurs vélos n'ont pu être enlevés à
cause du bombardement meurtrier.

Après le sautage du pont de Houx,
le PC/Bon a été porté au château de
Molins à Warnant. Toute liaison télé-
phonique avec le Q.G./VII.C.A. était
impossible depuis le matin (câbles dé-
truits). Vers 20 heures, le comman-
dant du 1/5 Ch.A. a adresse par moto
au commandant du VII.C.A. un rapport
donnant la situation et demandant en
même temps des ordres. La mission du
bataillon étant terminée. La réponse
parvint vers 21.30 h. : Outre au com-
mandant du 1/5 Ch.A. de porter son
bataillon dans le bois des Gourmees,
près de Starbec, on lui devient réserve
de C.A. le mouvement devant être ter-
miné avant l'aube.

Par suite des difficultés moines ré-
sultant de l'encombrement des routes et
du retard mis par la 1^{ère} Cie à rejoin-
dre Lesves, point de regroupement du
bataillon, il était près de 8 heures le
13 mai lorsque le bataillon arriva à
destination. Un peloton de la 1^{ère} Cie
n'avait pas rejoint et plusieurs véhicules
manquaient.

13 MAI

Le Bataillon est disposé dans le bois
où les trous individuels sont immédia-
tement creusés. La liaison téléphonique

avec le VII C.A. est établie. Rien de particulier dans la journée. A la tombée de la nuit, quelques incidents : parachutistes signalés un peu partout, mais on n'en trouve aucun. Vers 20.30 h, le commandant du 1/5 Ch.A. reçoit du VII C.A. l'ordre d'explorer avec 2 compagnies le bois de Lèves (Beez). Arrive sur place pour organiser l'opération, il apprend que le bois est déjà sillonné par des troupes de toutes armes (21e de Ligne, artilleurs, génie). La nuit tombe et il y a lieu de craindre des surprises. Des coups de feu sont tirés dans le bois, mais il est impossible d'obtenir des renseignements précis. En engageant deux nouvelles compagnies dans le bois, on risquerait une catastrophe. Aussi le Cdt du 1/5 Ch.A. téléphone au VII C.A. et décrit la situation. L'ordre d'explorer le bois est rapporté et les deux Cies (2e et 3e) rejoignent leurs emplacements dans le bois des Gourmes.

14 MAI

Rien de particulier, à part quelques alertes « parachutistes ». Envoi de patrouilles sans résultat.

15 MAI

Vers 11 heures, du commandant du VII C.A. l'ordre de conduire le Bataillon à Spy où il repasse aux ordres du commandant du 5 Ch.A. Le mouvement s'effectue sans incident par Belgrade, Tempoux. Arrivé vers 15 heures, le Bon s'installe au cantonnement en attendant d'être rejoint par le Cdt du Régiment et les deux autres bataillons. Vers 21 heures, le régiment est rassemblé, le I en tête, pour se rendre à Wagnelée par Balatre-Ligny. Le personnel troupe de l'EM/I est chargé, sous les ordres du Lt Deville, de jaloner l'itinéraire. Tous les officiers ont l'itinéraire marqué sur leur carte. Le mouvement débute avec ordre, mais à partir d'Onoz où circulent et stationnent des colonnes importantes de véhicules toutes catégories, des incidents nombreux se produisent. Les Français interdisent le passage vers Balâtre, les colonnes sont coupées; les cyclistes essaient malgré tout de se frayer un passage entre les véhicules, à travers champs, mais plusieurs fractions sont obligées de prendre la direction de Jemeppe sur Sambre. Plusieurs tentatives de quitter cette direction pour gagner Wagnelée par des chemins secondaires échouent : nos hommes se heurtent aux Français qui refusent le passage. Le Cdt du 1/5 Ch.A. intervient vivement auprès d'officiers français. Rien n'y fait. Il fait pour lui-même que les unités fortement réduites arrivent à Wagnelée. Plusieurs pelotons, véhicules, voitures-cuisines manquent. Une violente altercation se produit entre le comdt du I et un comdt de Bon de chars français qui ne prétend pas nous laisser cantonner dans les usines Dumont de Chassart; finalement l'accord est fait. Le personnel éreinté se repose.

IV. — Période de guerre du 16 au 28 mai.

16 MAI

Vers 4 h, les premiers éléments atteignent Wagnelée, les autres se succèdent jusqu'à 9 h. Mais le régiment ne compte plus que la moitié des effectifs. Et le 1/3 du charroi manque. Beaucoup de détachements, officiers compris, ont été refoulés vers Charleroi. Les uns nous rejoindront à Braine-le-Comte. D'autres sur l'Escaut par Mons-Ath, d'autres sur la Lys par Mons-Tournai-Audenarde-Lichterweld. Tous ceux qui se trouvent à Wagnelée sont exténués. Quelques-uns, dont le sous-lieutenant Poncelet, perdus dans la nuit du 15 au 16, se joindront aux Français et se batront avec eux contre les Allemands dans la journée du 16. Le sous-lieutenant Poncelet et plusieurs hommes trouvent glorieusement la mort.

A Wagnelée, nous nous trouvons fort près de la ligne de combat. Le cantonnement est protégé par une section de chars français qui occupe l'usine Dumont de Chassart (cantonnement du I). Vers 10 h le lieutenant Joachim est envoyé au Q.G. 2DChA à Frasme-lez-Gosselies pour rendre compte de la situation. Le Chef de Corps est ensuite convoqué au Q.G. Il y reçoit l'ordre de repli : 1) charroi par Nivelles-Braine-le-Comte; 2) Cyclistes : Buzet-Arquennes-Feluy-Braine-le-Comte. Depuis l'arrivée à Wagnelée, le C15ChA, a fait réquisitionner tous les vélos trouvables. Presque tous les hommes présents sont à vélo. Un détachement, encore à pied, est sous les ordres du lieutenant Trovée. La marche inspira Arquennes se fait en bon ordre bien que d'autres unités de la 2DChA, suivent le même itinéraire. Le pont d'Arquennes a sauté (occupé par des Français); il y a un passage pour charroi à 200 m au Nord. A cet endroit une trentaine d'avions nous survolent; ils mitraillent de temps en temps. Nous atteignons Braine-le-Comte vers 17 h. Des cantonnements sont assignés : I à Petit-Reuilly, III à la sortie de Braine-le-Comte vers Petit-Reuilly; 10e et Cie EM à proximité du cimetière. Il entre route de Bruxelles et cimetière, charroi à Petit-Reuilly. Les avions continuent à survoler. Nous assistons de loin au bombardement d'Enghien qui dure jusqu'à la nuit. On voit aussi flamber la fabrique de tuiles d'Hennuyères. Heureusement le Para vient ravitailler en essence. C'est la première fois qu'il nous ravitaille en se déplaçant vers nous. Il était temps car nous n'aurions pu aller bien loin.

17 MAI

Vers 1 h, quelques sirapiellés éclatent au-dessus du PC/Régt. Nous recevons ordre de nous mettre en rapport avec le 4 Ch.A. qui a reçu des ordres de la Division. Départ à Taube par Petit-Reuilly, Grand-Reuilly, Enghien, Grammont, Syngen, Eecke. Itinéraire

unique pour la 2DChA, ainsi que pour le charroi. Pour le régiment, ordre : I, II, III. Vers 4 h, l'ordre de départ est donné. Nous nous engageons dans un défilé interminable où le moindre embouteillage serait funeste. Outre nos véhicules, il y a de nombreux chariots, voitures et bicyclettes civils. Nous croisons des camions français. Enfin, nous atteignons la grande route d'Enghien où la circulation devient plus aisée. Peu d'activité de l'aviation allemande. A partir d'Enghien, nous commençons à rencontrer des camions anglais gérés sous les arbres en bordure de la route. A Grammont, la circulation est réglée à tous les carrefours par des soldats anglais jouant le rôle d'agent-poteaux. Nous atteignons Syngen, point de première destination, où le Capitaine BEM Dubois de l'EM/2DChA nous indique notre cantonnement. Eecke, que nous atteignons vers 14 h. PC/Régt à 150 m du passage à niveau de la route de Nazareth. Nous recevons ordre de préparer la défense de l'Escaut. Entretemps, les troupes s'installent au cantonnement et fournissent la situation des effectifs et du charroi pour la Division. Dans la journée, d'assez nombreux retardataires, égarés au cours de la marche de nuit du 15-16, rejoignent.

18 MAI

Vers 12 h, ordre d'aller cantonner à Asteine. Départ à 14 h; ordre I, III, II, 10e. Le lieutenant LÉY, commandant la 2DChA, voit défiler le régiment en cours de route. Il charge le Chef de Corps de transmettre ses félicitations aux troupes pour leur bon ordre et leur belle allure. Il ajoute que le charroi roule d'une manière impeccable. Personne à la maison communale d'Asteine. Répartition des Bons par quartier. PC/Régt villa de Mr Kervyn de Vaerenberck, après départ des artilleurs qui l'occupent et qui vont vers tête de pont de Gand. Installation et repos.

19 MAI

Nous recevons ordre de procéder à la réorganisation du régiment en répartissant les effectifs comme suit : Former les Bons à 2 Cies de 2 Pons Fin et une Sou Mi, la 3e Cie de chaque Bon étant Compagnie cadre destinée à recueillir les retardataires et égarés qui rejoignent encore. La 10e Cie comprend 1 Pon Mort 76b et 1 Pon FU. Cette réorganisation est nécessaire mais elle présentera un grave inconvénient: les officiers et grades ne connaîtront plus la plupart de leurs hommes, mais impossible d'agir autrement. Les C. 17 sans tracteurs, tirés par les hommes, ont dû être abandonnés après nos bons d'usage à Boninne et à Wagnelée. Des égarés se la retraite de Namur rejoignent dans la journée. Interminable colonne de réfugiés sur la route Gand-Courtrai. De très nombreux militaires isolés ou en petits groupes perdus; beaucoup sont sans armes.

(1) Voir n° 54, 3e et 4e trimestre 1961.

(A suivre).

- 1) Appareils de voies ferrées;
- 2) Matériel d'entreprise de travaux publics (bétonnières, grues, treuils, etc.);
- 3) Mécanique générale;
- 4) Pièces en fonte pour fours spéciaux à coke, industrie sidérurgique et chimique, etc., etc...

S. A.

Cbaudronneries et Fonderies de Mariemont

36, rue de la Poterie - Haine-Saint-Pierre
Téléphone : La Louvière 223.81

BUREAU IMMOBILIER

P. Marloye

1, GRANDE RUE AU BOIS
BRUXELLES 3

Téléphone : 15.84.64

Toutes opérations immobilières
Agent principal
des Assurances Générales A.G.

M. et Mme ZANATTA-BROCK

Station Service CALTEX

Graissage - Lavage - Simonisage

215, RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT
BRESSOUX

(au-dessus du Thier de Cornillon)
Téléphone : 43.35.38

Beltraco

3a, Chaussée de Bruxelles - CORBAIS
Téléphone : (010) 655.90

Bungalows préfabriqués
Outils et machines-outils
Vêtements de travail et sport
Spécialité de vêtements imperméables
pour motos

DIESEL - DISTRIBUTEUR OFFICIEL :
SPICA - AMERICAN BOSCH - NATTER - SIMMS
ETABLISSEMENTS

A. Lambillon

8, RUE DE L'HOPITAL - NAMUR
Téléphone : 277.85

REPARATION - MISE AU POINT DE POMPES ET
D'INJECTEURS - ECHANGE STANDARD POUR
INJECTEURS GARDNER - LEYLAND - G.M.
Filtres - Bougies - Tuyaux d'injection - Flexibles

S. A.

Metalcub

118, RUE DE TILLEUR
SAINT-NICOLAS (Liège)
Téléphone : (04) 52.52.39

TOUT EN ACIER
Armoires - Bureaux - Rayonnages
Classeurs

Immobilière Lesse & Lomme

Le Sartay-Awenne (Grupont)
Tél. (084) 362.84

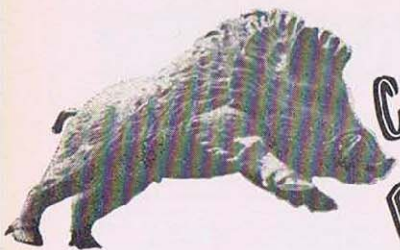
ARDENNES :

Plus de 200 propriétés à vendre - Fermettes
à aménager - Terrains boisés et autres pour
la construction de chalets - Anciens moulins
Visitez nos départements
« Amélioration du Home » et « Antiquités »

G. Robert-Astir

54, rue de Liège - HAVELANGE
Téléphone : 632.15

Choix de vélos neufs et occasions
Hommes, Dames et Enfants
SECURITAS et EMVA
Réparations, reprises et échanges - Huiles
et essence SHELL - Voitures d'enfants et
jouets - Tabacs - Cigares - Cigarettes
Remise à domicile



COUPS DE BOUTOIR

LES CREANCIERS PRIVILEGES DE LA PATRIE

C'est ainsi que le Roi Albert appelait les anciens combattants. En disant cela, il pensait surtout aux invalides, aux veuves et aux orphelins. Mais le succès de cette formule fut des plus éphémères. Bientôt la créance était devenue tout au plus morale. Depuis longtemps déjà, on n'a jamais d'argent quand il s'agit des anciens combattants, mais on trouve toujours des millions pour créer de nouveaux organismes aussi inutiles que coûteux pour y caser des camarades. Depuis longtemps on réclame un Ministère des Anciens Combattants. On a toujours refusé, car admettre la nécessité d'un pareil Ministère serait reconnaître qu'il y a encore des choses à mettre au point, des revendications à examiner, alors que, pour la plupart de ces Messieurs, on a déjà fait assez pour les invalides, les veuves et les orphelins. Actuellement ce n'est même pas le même Ministère qui s'occupe de toutes les questions qui intéressent les anciens combattants : il se passe cette chose incroyable, effarante, que tout cela est éparpillé dans 6 Ministères différents, et encore des Ministères de deuxième zone, dont les détenteurs ne font même pas partie du Conseil Supérieur qui détermine les grandes lignes de la politique du pays.

LA PAILLE ET LA POUTRE

En Allemagne de l'Est, l'armée, la police et l'Administration sont farcies d'anciens nazis. Les Rus-

ses trouvent cela normal. N'empêche que dernièrement ils ont prétendu qu'un général de la République Fédérale, qui occupe un poste important à l'O.T.A.N., était un criminel de guerre, en publiant, à l'appui de leurs accusations un document photographique qui se rapportait... à la guerre du Japon.

MERCENAIRES

Il faut reconnaître que l'on donne en général à ce mot un sens péjoratif, et c'est bien entendu dans ce sens qu'il faut le prendre quand on parle de ceux de l'O.N.U. Qui va faire rendre des comptes à ces bandits pour tout ce qu'ils ont fait au Katanga ? Personne semble-t-il, car en devenant « casques bleus », ces sauvages ont acquis une espèce d'immunité diplomatique. Des femmes rentrant du Katanga quand on s'y battait, ont déclaré que là-bas les civils avaient aussi peur des Suédois que des Ethiopiens, et que des viols avaient été commis par des Irlandais. Mais il est certain que, parmi les « casques bleus » blancs, rares sont ceux à qui on peut reprocher de s'être « méconduits ». Ceux-là au moins savaient que la guerre est régie par des lois internationales, qu'il existe une Croix-Rouge à laquelle personne ne peut toucher. Il y aurait intérêt, semble-t-il, à choisir les futurs casques bleus dans les pays civilisés.

ILS NE SONT PAS TOUS AU CONGO

Le Négus n'a pas envoyé tous ses sauvages au Congo. Il en a gardé quelques-uns chez lui.

C'est ainsi que nous avons appris dernièrement qu'ils avaient attaqué une mission suisse qui avait eu l'idée baroque d'aller excursionner dans cette brousse, et qu'ils avaient tué deux membres.

FARCEURS

Ceux qui en décembre 1960 déclenchèrent des grèves révolutionnaires contre la « Loi Unique » parce qu'elle prévoyait 10 milliards d'impôts nouveaux font actuellement partie du gouvernement qui nous annonce une nouvelle saignée de 12 1/2 milliards. En encore la Loi Unique prévoyait de substantielles économies alors que maintenant il n'en est même pas question.

Celui qui en tant que bourgmestre de Malines a saboté le recensement en refusant de distribuer les formulaires bilingues prévus par la loi, est actuellement ministre des Affaires Economiques et en cette qualité est responsable de la rédaction des nouveaux formulaires tant décriés; et pour empêcher que de vulgaires civils ne fassent comme lui il a fait prévoir 2.500 F d'amende ou 3 jours de prison « en faveur » de ceux qui ne se conformeront pas à ses instructions.

Enfin, dernièrement, à la radio, le premier Ministre a déclaré sans rougir que ce n'était pas le Président du Directoire Charbonnier qui était trop bien payé, mais bien lui, ses Ministres et les hauts fonctionnaires qui touchaient trop peu par rapport au secteur privé.

AUSTERITE

Voulant probablement insister sur la prétendue insuffisance de ses ressources, le lendemain il se faisait photographier en train de déguster un modeste hareng et faisait publier la photo par tous les journaux de la capitale.

COLONIALISME ONUSIEN

Décidément rien ne va plus au Congo depuis que les « spécialistes » de l'O.N.U. s'y sont installés. Ils sont là en maîtres absolus, ils arrêtent, emprison-

nent, expulsent sans que l'on ait le moindre recours contre eux. Les denrées de première nécessité sont rares et hors de prix. Le service de santé est complètement désorganisé et le chômage sévit dans toute son horreur. Enfin, le gachis dans tous les domaines, à tel point que dernièrement un vieux Congolais demandait à un blanc « Quand est-ce que ce sera fini l'indépendance, Monsieur ? »

AU KATANGA

On commence à comprendre le motif de la hargne des onusiens contre les mercenaires : on raconte que c'est seulement une quarantaine de ceux-ci avec 700 gendarmes katangais qui ont fait échec aux milliers de farouches guerriers de l'illustre général indien commandant en chef. Ce n'est guère brillant pour les fameux coupeurs de têtes de Nehru, ni pour les sauvages du Négus, pas plus d'ailleurs que pour leurs « frères d'armes » Suédois et Irlandais ». Et dire que l'on donne à ces guerriers 500 F d'argent de poche par jour !

CHATIMENT ?

Il n'est tout de même pas possible que les mercenaires de l'O.N.U., les bandits Ethiopiens et Indiens qui ont pillé, violé, maltraité et massacré tant de Blancs et de Noirs au Katanga puissent s'en tirer sans recevoir la juste punition de leurs crimes; que ceux qui ont fait bombarder une ville ouverte dont les habitants n'avaient pas été évacués, que ceux qui ont donné l'ordre d'ouvrir les hostilités contre un pays où ils avaient pour mission d'apporter la paix et le bien-être ne soient pas mis en jugement et ne doivent pas rendre des comptes au sujet de tous les crimes commis au nom de l'O.N.U. Il serait monstrueux que l'on s'en tienne à de platoniques protestations adressées au Sieur U Tant qui dans tout cela est à la fois juge et partie. On répondra que les statuts de l'O.N.U. ne prévoient rien de

spécial dans des cas semblables. Rien d'étonnant, ceux qui ont rédigé ces statuts ne se sont certainement jamais imaginés que de pareilles choses pourraient se produire. Que l'on demande alors une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité où cette question sera étudiée.

En attendant, que fait donc cette fameuse Ligue des Droits de l'Homme qui, dans certains cas, sait parfois faire tant de bruit ?

HARGNE

Le but poursuivi par le journal « De Standard », flambeau des ultra-flamingants, en remettant sur le tapis la légende de nos soldats combattant en civil sur la Lys et dont le ridicule avait été prouvé en son temps, n'était rien moins que le plaisir sadique de salir des régiments wallons. Mais on eut vite fait de clore le bec à ce hurleur V.N.V. Il ignore probablement, cet excité, que nos régiments comprenaient un pourcentage non négligeable de flamands ! Il est vrai que pour les racistes flamandiers il ne pouvait s'agir que de mauvais flamands attendus au'avant la guerre, quand on leur demanda s'ils ne désiraient pas passer dans des unités flamandes, ils répondirent avec un ensemble touchant « Non ».

LA CARRIERE

Aux Etats-Unis, la diplomatie n'est pas une carrière : ce sont les amis et connaissances du Président ou de membres influents du parti au pouvoir qui sont désignés pour occuper l'un ou l'autre poste. Du jour au lendemain un industriel, un commerçant ou un professeur peut devenir ambassadeur. C'est ce qui explique le nombre et l'énormité des gaffes commises à ce jour, dont les occidentaux ont malheureusement souvent eu à pâtir.

LA QUESTION LINGUISTIQUE

Elle est résolue d'une façon révoltante. Les solutions imposées ne reposent sur aucune base admissible puisqu'il n'y a

pas eu de recensement. On a plus ou moins tenu compte de celui de 1947 — nous disons plus ou moins parce que les flamingants ont toujours prétendu qu'il avait été faussé parce qu'il ne leur avait pas toujours été favorable (que serait-ce si on avait fait un en 1962). Cela s'est donc fait au petit bonheur, soit selon les directives des V.N.V., soit pour le Ministre... à vue de nez. Alors qu'il eût été logique d'admettre le bilinguisme des services, le « francophone » Gilson a choisi le bilinguisme des individus, ce qui signifie que pour l'agglomération bruxelloise, lorsque tous les wallons en service actuellement auront été pensionnés il n'y aura plus que des flamands dans toutes les administrations. Il faut y mettre de la bonne volonté, et chacun doit faire des concessions, a dit le Ministre. Mais il est indiscutable que ce « chacun » signifie : chacun des wallons » uniquement.

OU ALLONS-NOUS ?

A Louvain ainsi que dans certaines localités des environs de la capitale on entend beugler « walen buiten » par des bandes d'excités flamingants, la plupart du temps venus du dehors. Ces exaltés parcourent les rues en hurlant des slogans racistes et en jetant des pierres dans les vitrines des commerçants qui osent afficher des réclames rédigées en français. On a même vu un bourgmestre à leur tête ! Les flamingants reviennent avec leurs exigences de 14-18 ou de 40-45, rédigées sous l'œil enveillant de l'occupant.

Pouah, tout cela a des relents de nazisme !

DEMOCRATIE

Comme le disait dernièrement un quotidien de la capitale, le soi-disant peuple souverain de la démocratie belge n'a pratiquement plus rien à dire. Il est représenté par des sénateurs et députés, la plupart veules et médiocres que l'on fait semblant de lui laisser choisir, mais en réalité que les partis lui imposent par

le jeu des « polls ». Nous sommes de plus en plus ligotés par des lois que nous détestons et pressurés par des impôts de plus en plus exorbitants. On ne respecte plus rien : les livrets de Caisse d'Épargne n'échapperont même pas à la voracité inextinguible de nos dirigeants qui ont toujours besoin de plus en plus de milliards à gaspiller... une taxe à partir d'un capital de 30.000 F, disent-ils ?... pour commencer !

LE DROLE DE « MACHIN »

Lors d'une récente réunion, la commission politique de l'O.N.U. a rappelé sans rire que le but permanent de cet organisme était de développer les relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples, et de leur droit de disposer d'eux-mêmes, ainsi que de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'aucun État. C'est en vertu de ces principes que les mercenaires d'U Tant se sont abattus sur le Katanga comme une nuée de sauterelles, ont attaqué les soldats du Président Tshombé, bombardé Elisabethville, pillé, violé et massacré Blancs et Noirs.

GASPILLAGES

On a voté un premier crédit de 15 millions pour un Institut d'Information chargé de nous

tenir au courant des hauts faits de nos gouvernants. D'autre part, bien que rencontrant beaucoup d'opposition, l'idée de créer un Directoire Charbonnier s'est réalisée alors que la crise charbonnière est pour ainsi terminée, et que d'ailleurs la C.E.C.A. est là pour s'en occuper. Mais voilà, il y a des camarades à caser, et ils seront bien, soyez-en certains : 940.000 F pour le Président et 720.000 F pour chacun des quatre membres, avec des garanties de substantiels dédommagements si cet organisme était supprimé avant 5 ans. Comme ils n'auront pas grand-chose à faire, ces Messieurs pourront continuer à vaquer à leurs différentes occupations, et puis ils pourront toujours préparer la nationalisation de l'Énergie...

LE DOUX REGIME COMMUNISTE

En Allemagne de l'Est, 3 étudiants qui s'étaient permis de protester contre l'instauration du service militaire obligatoire ont été condamnés l'un à 5 et les deux autres chacun à 3 1/2 ans de prison. Chez nous, il faut avoir au moins tué quelqu'un avec préméditation pour être aussi sévèrement puni, et encore, on a de fortes chances d'être libéré avant l'expiration de la peine.

LA CARTE DES ETATS DE SERVICE

Il ne faut plus tarder à introduire votre demande de carte des états de service car les délais ne resteront pas ouverts indéfiniment. Les Sections peuvent s'adresser au Secrétaire Fédéral afin de recevoir les formulaires nécessaires.

POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

L'arrêté royal du 23-11-61 fixe les conditions dans lesquelles une somme de 80 millions de deutsche mark à verser par la République Fédérale Allemande sera répartie entre les ressortissants belges qui ont été l'objet de persécutions nazies. Les prisonniers politiques, les bénéficiaires du statut des prisonniers politiques reconnus comme tels de leur vivant ou à titre posthume ou leurs ayants-droit peuvent obtenir une indemnité de 900 F par période complète de 30 jours d'incarcération ou d'internement ou une indemnité forfaitaire de 21.000 F selon le cas. Les demandes doivent être adressées au ministère de la Santé Publique et de la Famille, Square de l'Aviation à Bruxelles.

RENTE DE COMBATTANT ET RENTE DE CAPTIVITE

Nous rappelons que ces rentes ne sont accordées que lorsque les bénéficiaires ont atteint l'âge de 55 ans. La première est fixée à 500 F par semestre de présence dans une unité combattante, la deuxième à 250 F par semestre avec la condition qu'il faut au moins compter un an de captivité. La demande doit être introduite dans le courant du mois qui précède le 55e anniversaire. Les demandes de rente de prisonnier de guerre peuvent être introduites jusqu'au 31 décembre 1963.

MEDAILLE COMMEMORATIVE DU REGNE D'ALBERT 1er

Cette médaille vient d'être créée par un arrêté royal du 17-11-62. Elle est destinée à ceux qui ont servi entre 1909 et 1934. Des instructions fixant les conditions dans lesquels elle peut être accordée paraîtront ultérieurement.

ON S'ENTEND A L'O.T.A.N.

Les pays qui font partie de l'O.T.A.N. n'ont guère à se louer de l'attitude des Etats-Unis lorsqu'ils sont pris à partie à l'O.N.U. par les Afro-Asiatiques ou par les communistes : Il suffit de se rappeler la façon dont ils ont laissé tomber la Belgique à propos du Congo, le Portugal concernant l'Angola et surtout Goa et enfin la Hollande au sujet de l'Indonésie. Mieux, ils n'hésitent pas à prendre des mesures inamicales telles que l'interdiction aux avions hollandais de faire escale sur leurs champs d'aviation quand ils transportent des renforts en Indonésie. Mais ils voudraient que tous les pays de l'O.T.A.N. les aident en participant au blocus économique de Cuba. Inconscience ou naïveté ?

NOS PLACEMENTS

Poussés par l'O.T.A.N., nous avons, à coup de milliards, fait de Kamina la plus puissante base de l'Afrique. Nous en sommes chassés, l'O.N.U. s'est accaparée de tout le matériel que nous y avons accumulé (pour quelques centaines de millions que nous attendons toujours) et réserve le magnifique aérodrome que nous y avons installé pour son usage exclusif.

MAISON
Evrard, R.

GROSSISTE
FRUITS et LEGUMES
TELEPHONE : 216.98
REMPART DE LA TOUR
CINEY

A. Colson

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
RUE DE LA FONTAINE - HAVELANGE
Téléphone : 631.26

Toutes Toitures et Matériaux
constructions

POUR VOS FRIGOS...

UNE SEULE MAISON
ETABLISSEMENTS

F. Ver Elst

147-149, CHAUSSEE DE MONS
BRUXELLES
Téléphone : 21.18.27

RESERVE PAR SYMPATHIE PAR L'

Hôtel Molenkamp

PLACE ALBERT 1er
DINANT

Telephone : (082) 231.86

Ets F. Delvaux

BOIS DU NORD ET D'AMERIQUE
TOUS CONTREPLAQUES ET ISOLANTS

RUE LEON SIMON — CINEY
Téléphone : 225.27

A MOSANVILLE

83, CHAUSSEE DE LIEGE
LIVES-SUR-MEUSE
L'AUBERGE

" Beau Séjour "

Vous offre sa cuisine soignée, dans son restaurant, pension de famille, ses terrasses sur Meuse, ses jeux d'enfants, son ambiance et sa gaieté. - Natation - Pêche.

Téléphone : (081) 584.25

Tous les trésors des vieilles cheminées,
se retrouvent au

Fumet Ardennais

Propriétaire : LEGROUX - HABAY
85, AVENUE HENRI CONSCIENCE
BRUXELLES 14

Téléphone : 16.16.12

LA MAISON

Armand Hubert

30, GRAND-RUE
MARCHE-EN-FAMENNE
Téléphone : (084) 318.75

Dépositaire des meilleures marques
en HORLOGERIE et en OPTIQUE

LA RADIO ET LES CHASSEURS ARDENNAIS

Au cours d'une synthèse rapide qu'il développait devant ses élèves, après une visite du champ de bataille de Bodange, le commandant de l'Ecole des Sous-Officiers d'Infanterie d'Arion leur disait un jour : « Rappelez-vous bien que ce combat s'est déroulé sur un espace aussi vaste, uniquement avec deux liaisons téléphoniques de campagne entre le commandant Bricart et ses deux chefs de peloton, et cela seulement pendant les premières heures de la journée, puis ensuite que la liaison est devenue excessivement précaire, devant se faire par coureurs sous un feu très précis. Ce n'était pas comme aujourd'hui où vous avez un poste de radio dans chaque groupe » Nous étions resté rêveur. Comme la peine des hommes eût été atténuée et la lutte plus efficace si nous avions eu, à Bodange et ailleurs, des moyens de liaison ! Petit à petit revenaient à notre esprit toutes les images qui se rattachaient au domaine de la radio dans notre brève vie militaire de milicien 37.

Notre premier contact avec les émetteurs se fit dans les postes d'alerte et de destruction qui en étaient pourvus à la frontière. Pendant les gardes, nous déclenchions à des heures précises un tourne-disques contenu dans le coffret de l'émetteur, ce qui permettait à l'officier de garde à la caserne de se rendre compte du bon fonctionnement de l'appareil et éventuellement d'apprendre, par ce moyen, à toute heure de la journée, une attaque surprise sur le poste de surveillance. Notre devoir strict était de veiller à l'approvisionnement des piles en eau distillée et de garder l'ensemble plombé pour éviter les interventions intempestives de personnes non compétentes et en conséquence, les pannes qui auraient pu en résulter. Nous connaissions la signification des 4 disques qui correspondoient chacun à des degrés de gradation de l'alerte, mais bientôt, pour des raisons de sécurité, le numéro du disque d'alerte réelle varia comme le mot de passe afin de rendre plus difficile ce que maintenant nous appelons les émissions pirates, susceptibles d'être tentées par un agresseur en puissance pour dérouter l'officier de garde.

L'émetteur était aussi muni d'un micro, mais on nous le citait pour mémoire et il n'était pas question de s'en servir, car dans les sphères supérieures, on n'avait pas confiance à ce mode d'expression. Nous croyons toujours que c'était une erreur, car nos Chasseurs Ardennais étaient suffisamment débrouillards pour utiliser convenablement et à bon escient le micro en question. Une preuve de leur débrouillardise ? C'est que, dans certains postes de garde de la région d'Arion notamment, ils arrivaient à « recevoir », s'ils ne pouvaient émettre. Comment ? Bien sûr, il n'était pas question de toucher à l'émetteur, mais de bouche à oreille on se confiait la façon de procéder en se servant du téléphone. Il arrivait qu'à la veillée on glissât dans celui-ci, quand la situation internationale était calme, un simple bout de fil plié en fer à cheval de manière à relier certaines bornes et roulez musique ! Il suffisait de prendre l'écouteur pour entendre Radio-Luxembourg sans le moindre parasite !

Evidemment, le fait ne se reproduisait pas tous les jours, ni très longtemps, mais à titre d'expérience concluante nous le tentions et cela nous amusait. Il y avait même encore plus simple, au champ de tir, avant que ne commencent les exercices. Les quelques hommes de la corvée de cibles savaient qu'en décrochant le cornet du téléphone et en appuyant sur le levier de mise en circuit du microphone, la voix harmonieuse d'une speakerine de Radio-Luxembourg leur faisait oublier pour quelques minutes la rude voix des adjudants !

On pourrait dire qu'il s'agit d'un domaine public, en ce sens que tout le monde était au courant de l'existence des émetteurs et du maniement des « récepteurs ». Mais ou cela devenait plus sérieux et peu connu de la masse des hommes, c'était la présence à l'E.M. du régiment d'un poste émetteur-récepteur des TTR qui, chaque jour, échangeaient des messages avec les échelons plus élevés. L'auteur de ces lignes, ainsi qu'un camarade anversois, avions eu l'honneur d'être initiés à l'emploi du chiffre au 1^{er} Rgt de Ch.A. et chaque jour, quand c'était notre semaine de rôle, nous devions envoyer 3 messages. Qu'il nous soit permis de raconter ici une petite aventure qui nous survint à cette occasion. C'était au cours de l'été 1938, alors que notre turbulent voisin de l'Est fourbissait ses armes et que la Belgique proclamait bien haut son souci de neutralité. Comme il n'était pas toujours facile de trouver un texte anodin et malgré tout sensé à transmettre, nous avons rédigé celui-ci : « Organisons position défensive sur la Semois ». Quand nous montrâmes le texte à l'officier de renseignements avant de le chiffrer, celui-ci nous regarda interloqué, puis il déchira le papier et mystérieusement nous conseilla d'écrire autre chose de moins précis. Les communications étant interceptées de part et d'autre de la frontière, nous en avons conclu que nous avions bien involontairement mis l'accent sur une question débattue à l'époque dans les cadres supérieurs de notre armée.

Vint la mobilisation, fin août 1939. Les exercices radio de l'EM/Rgt continuèrent comme par le passé, mais à cette époque, la fièvre était dans la rue, en ce sens que les gens se rassemblaient chez les heureux propriétaires de récepteurs de radio pour écouter les menaces d'Hitler ou blêmir de rage impuissante en entendant les communiqués ayant trait à l'avance allemande en Pologne, à moins que ce ne soit à l'écoute des appels mielleux du traître Ferdonnet sur les ondes de Stuttgart. Nous-mêmes, les soldats, nous avions l'oreille tendue quand tombaient les communiqués. C'est ce qui valut à votre

serviteur d'être chargé par le regretté colonel Deschepper, de lui fournir chaque jour, à midi et au soir, un rapport sur les informations militaires pendant la campagne de Pologne. Les notes étaient prises au vol sur un carnet de poche pendant que parlait le speaker, puis aussitôt remises au propre à la machine à écrire et présentées au colonel qui les lisait avec attention en fumant force bouffardes.

Mais la radio ne publiait pas que des communiqués de guerre. Il y avait à l'époque à Libramont un petit émetteur privé, Radio-Ardenne, qui servait de merveilleux moyen de liaison entre les soldats et les êtres qui leur étaient chers. Pour 5 F, vous demandiez à la direction du poste de jouer à l'intention des vôtres une chanson qui leur rappellerait de doux souvenirs ou disait pour vous ce que vous n'osiez avouer. Evidemment, les quelques heures d'émission journalière ne pouvaient suffire pour parer à la demande, mais qu'à cela tienne, si vous n'entendiez pas la chanson préférée, vous aviez quand même la satisfaction de retrouver votre nom associé à l'audition d'une « Musique au Parc » ou d'une « Chanson-Marche des Chasseurs Ardennais » et les vôtres savaient que vous pensiez à eux comme eux pensaient à vous.

Puis les affaires allaient mal. Le 10 mai 1940, la guerre tonnait sur notre pays et les émetteurs se mirent à crépiter pour le meilleur et pour le pire. Mais sur nos positions, le téléphone même s'était tu. Nous nous sentions affreusement seuls devant des forces écrasantes qui nous assaillaient de toutes parts. Si nous avions pu communiquer entre nous, communiquer avec l'arrière ! L'E.M. du Bon, lui, était encore sporadiquement en relation avec l'E.M. du Régiment, mais au moment crucial, alors que normalement un ordre de repli devait arriver, le message reçu était complètement perturbé et indéchiffrable ! Conclusion : le major dut user d'initiative et notre Cie resta sur place jusqu'à l'épuisement complet de ses munitions, encerclée de feux ennemis. Et ce fut la captivité.

Alors nous vîmes fonctionner des appareils de radio : un poste de campagne important sur la grand-place de Fauvillers, des postes sur les chars, des postes sur les camions, des postes sur les side-cars, liaison terre-avions, tant cela débitant des ordres gutturaux entrecoupés de musique entraînante. C'était l'assaut conjugué de la technique et de la psychologie modernes contre des hommes éberlués d'avoir osé résister presque à mains nues à une force aussi terrifiante.

Pour ceux qui restèrent captifs, il ne fut plus possible d'entendre les voix libres, mais par ceux qui étaient restés au pays, par ceux qui, requisitionnés, venaient grossir les rangs des travailleurs forcés, ils apprirent qu'en Belgique, sous l'occupation, on écoutait à la dérobée la radio de Londres, que par là les directives arrivaient à ceux qui avaient pu gagner le maquis et que lentement, mais sûrement, se tramait à coups de bombes et à coups de radio, l'immense linéol dans lequel seraient ensevelies les idées de domination de la race allemande sur les autres.

Paul TALBOT.

Entrepot Houiller

63, RUE PAUL JANSON - MARCINELLE
Téléphone : 36.18.44

Spécialité d'antracite concassé du pays de Liège - Charbons demi-gras pour cuisine, des meilleures provenances - Remise à domicile immédiate en sac ou en vrac.

Café «AU MERLE»

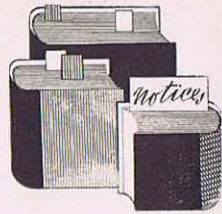
PLAINE ST-NICOLAS
NAMUR
(Demarteau & Fils)
Degustation : BIERES PIEDBOEUF
LE RENDEZ-VOUS DE L'UNION
Téléphone : 223.07

Pour vos lunettes et appareils auditifs

Une seule adresse :
MAISON LAVENS
Opticien - Audio - Spécialiste
3, RUE COURTEJOIE - CINEY
Téléphone : 217.67

BERTRAND F.
TRANSPORT EN TOUS GENRES
42, PLACE RENAISSANCE
CINEY
Telephone : (083) 216.97

Les livres



Au cours des derniers mois un effort spécial semble avoir été fait dans deux domaines que l'on pourrait qualifier de diamétralement opposés : les éditions populaires et les éditions de luxe et de demi-luxe.

Dans le premier secteur nous voyons Marabout étendre son champ d'activité en créant une collection « Marabout Université » pour laquelle un papier de meilleure qualité a été choisi. Elle a pour objectif de mettre à la portée de tous des condensés complets du savoir universel. En dehors d'une encyclopédie elle comprendra de nombreux ouvrages spécialisés. Les quatre premiers volumes agrémentés de nombreuses illustrations en noir et en couleurs ont pour titre l'*Histoire de la peinture européenne* (Ch. Wehruck), l'*Histoire de la terre des origines à l'homme* (Van der Vlucq et Kuenen), le *Livre d'or de la poésie française* (P. Seghers), *Encyclopédie universelle*, Tome I, (astronomie, géologie, météorologie, climatologie, géographie).

De son côté, le Livre de Poche a créé « Le Livre de poche chrétien » dont le premier volume fut l'ouvrage de Jean Guittou « Jésus » qui permet au croyant et à l'incroyant de dialoguer dans une langue que chacun peut entendre sur des questions qui se posent à tous. Ont suivi « *Les confessions de St-Augustin* », « *Le vrai visage de Padre Pio* » de M. Winowska, « *Lacordaire ou Dieu et la liberté* » de M. Escholier et « *L'imitation de N.S. Jésus-Christ* ».

Le mouvement ne semble pas devoir s'arrêter là et si nos renseignements sont exacts, nous verrons dans les prochains mois plusieurs maisons importantes sortir à leur tour des collections de vulgarisation.

Parmi les ouvrages de belle présentation nous pouvons signaler « *La féerie animale* » (Hachette) splendide album qui donne en 280 images dues aux meilleurs photographes animaliers un tableau complet de la faune de l'Europe. Oiseaux, insectes, poissons, crustacés et mammifères étaient les merveilles de leurs formes et de leurs couleurs tandis que de courtes légendes précisent les caractéristiques de chacun.

« *Des pays et des hommes* » de Walt Disney (Hachette). Encore un album où les couleurs de l'image disputent la prépondérance au texte. Par quelle raison ont été dictées ces coutumes étranges dont nous ne découvrons plus que

la beauté futile? De quelle science ancienne à l'essence perdue découlent ces rites stricts qui nous sont incompréhensibles? Les savants pénétrèrent peut-être un jour le sens de cette apparente magie, mais l'artiste prépare déjà le travail des sages. Walt Disney et son équipe fixent donc les vestiges étonnants de la vérité invisible présente sous l'harmonie des formes et des couleurs. De la Laponie à la Thaïlande en passant par l'Ecosse, le Portugal, l'Amazonie, le Japon et nombre d'autres pays nous vivons réellement les particularités de chaque nation, de chaque race qui se rejoignent dans les richesses d'une origine commune.

Trois volumes sont consacrés à la connaissance de notre univers :

« *L'univers dévoilé d'un infini à l'autre* » par G.N. Martin (Plon) constitue une fresque synthétique complète qui va des particules nucléaires au mystère de la vie, étudie l'habitabilité des mondes, les origines de la terre, son histoire, les satellites artificiels et enfin tout le cosmos. Dans « *Les tremblements de terre* » (Hachette) P. Rousseau, le spécialiste bien connu, cherche l'explication de la recrudescence inquiétante des tremblements de terre : Orléansville, Agadir, Chili... Un million de morts de 1918 à 1957. Le sol devient-il de plus en plus instable? Des cataclysmes plus graves se préparent-ils? « *Les Cornets d'un naturaliste* » de N. Timbergen (Hachette) nous entraînent dans un domaine tout aussi sérieux, mais plus attrayant. Ils resument vingt-cinq années d'explorations biologiques. L'histoire des recherches et la pure des découvertes. Ils font revivre insectes, oiseaux, mammifères dans leur milieu naturel; l'infinie diversité des modes d'existence, la lutte contre le monde hostile, tout concourt à exalter le triomphe de la vie.

« *Le monde à la mort de Socrate* » par M. Moune (Hachette). L'auteur, après avoir démontré que l'histoire se doit d'être universelle, dresse un tableau de la situation des puissances mondiales à la mort de Socrate : la Grèce qui divise en minuscules états laisse passer sa chance de devenir une nation, la Chine arrive à l'ère féodale, l'Inde de Bouddha, l'homme malade de l'époque, la Perse, l'Égypte à son déclin, le péril Celta, Rome bourgade naissante.

Cette mise en parallèle permet de clarifier les idées et de situer avec pré-

cision des événements et des situations qui font habituellement l'objet d'ouvrages distincts. « *La vie quotidienne en Palestine au temps de Jésus* » par Daniel Rops (Hachette). La curiosité des foules a toujours été attirée par la situation en Palestine à l'époque du Christ. Dans quelles conditions matérielles, intellectuelles et spirituelles se sont déroulées sa vie et sa mort? Que mangeait-il? Quelle langue parlait-il? Son message trouva-t-il des racines dans l'univers religieux du peuple?

A toutes ces questions et à nombre d'autres, Daniel Rops répond avec un luxe et une précision de détails difficilement imaginables. Il rassemble une masse de renseignements qui viennent compléter ceux que l'on trouve dans « *Jésus et son temps* ».

« *La résurrection de la Gaule* » par M.P. Eydox (Plon). Comme dans ses ouvrages précédents que nous avons déjà eu le plaisir de présenter : M. Eydox tout en dressant un tableau des antiques civilisations qui se sont succédées dans nos régions gauloises, jusqu'aux Mérovingiens, nous conduit à plusieurs chantiers de fouilles où il nous présente les « *modus* » appartenant à toutes les classes sociales et à toutes les professions retournant le sol avec ardeur pour lui arracher ses secrets et ses trésors.

« *Mamel Godoy et l'Espagne de Goya* » par Jacques Ghestonot (Hachette). Godoy peut paraître un assez médiocre héros, il n'en reste pas moins que pendant une période relativement longue il a gouverné l'Espagne et la plus grande partie de l'Amérique et a exercé une action non négligeable sur le cours d'événements considérables. Il est donc d'un intérêt certain d'examiner à la fois l'individu et le décor dans lequel il exerça ses talents.

« *La vie passionnée de Gaullin* » par P. Bourtembourg (Marabout). Le petit homme qui a soulevé trois cents millions d'hommes et ébranlé l'Empire britannique à son image présente à tous les esprits. Débile, la face maigre, pieds nus il ne boit que de l'eau, couche à même le sol, dort peu, travaille sans cesse. Doux et poli même avec ses adversaires, il est simple, sincère et ennemi de toute violence. Il y aurait grand intérêt pour les actuels « *gangsters* » indiens à remonter aux sources et à étudier sa vie et ses méthodes.

« *À la tête des Panzers* » par F. Gunderian (Plon). Gunderian est l'homme des chars. S'intéressant dès 1918 à cette arme encore nouvelle il entend en tirer le maximum de rendement. Lorsqu'en France, de Gaulle proclame la nécessité d'entfuser intelligemment une arme jus qu'alors peu expérimentée, on ne l'écou- te pas. Mais en Allemagne, Gunderian, lorsqu'il fait la même proposition à Hitler obtient immédiatement gain de cause. Aussi en moins de 10 mois, alors que les Franco-Anglais possédaient deux fois plus de chars que leurs ennemis, l'Europe entière se trouva paralysée par la domination allemande. Dans ses souvenirs, Gunderian donne avec simplicité

le récit de ses efforts pour faire de l'arme blindée un outil vraiment efficace et expose les résultats sur les terrains d'opérations jusqu'à la catastrophe finale.

« *La brigade des maudits* » par W. Berthold (Presses de la Cité). Une brigade allemande qui fut unique dans son genre. On la recruta dans les prisons, elle se composa de criminels de droit commun : assassins et voleurs et commit en Pologne comme en Russie les pires atrocités. Un criminel la commanda avec

droit de vie et de mort sur ces étranges soldats. Avec le temps, des condamnés politiques y furent incorporés. L'un d'eux, un idéaliste essaya de donner un peu de décence morale à cette unité de damnés. Les résultats furent maigres mais on ne peut rester insensible à l'aspect humain de ces scènes brutales.

« *La marche au soleil* » par W. Ganaway (Plon). Les bombardiers s'éloignaient lentement pendant que Port Saïd brûlait de tous côtés. Sammy marchait droit devant lui. Il savait que

ses parents gisaient sous les décombres de leur maison et qu'il ne lui restait qu'une tante qui habitait Durban à l'autre extrémité de l'Afrique. L'enfant de 12 ans traversera donc tout le continent aux mille aspects, aux mille pièges. Il devra faire face à des situations qui pourraient paraître insurmontables à bien des adultes et quand il parviendra au terme du voyage il aura quitté définitivement le monde de l'enfance.

INNOVATION

Depuis juillet dernier des cours de chant sont organisés à l'Armée. Ces cours dépendent de la Direction des Loisirs et Activités culturelles de l'Armée.

Pour les centres francophones, les cours sont donnés par un grand ami des Chasseurs Ardennais qui, durant l'occupation pour le Service Social, et ensuite pour la Section du Brabant a constamment prêté son concours bénévole aux différentes fêtes, j'ai cité Monsieur André Lahaye, 1er prix de chant et d'art lyrique au Conservatoire Royal de Bruxelles. Ces cours sont donnés à raison de 3 par C.I. et de 4 par session chez les C.O.R. Notre ami se promène ainsi par toute la Belgique : Malines, Bourg-Léopold, Brasschaet, Nivelles, Arlon, Stochem, Dinant, Heverle, et en mars, il visitera les Forces Belges en Allemagne.

Le but de ces leçons est d'unifier les chants dans l'Armée belge. Au programme : La Piémontaise, Chevaliers de la table ronde, En revenant de La Rochelle, La main par la main, etc, avec bien entendu en place d'honneur : La Marche des Chasseurs Ardennais.

Cette intéressante initiative a été très bien accueillie par les intéressés. Le professeur obtient partout un succès qui dépasse ses espérances, encouragé qu'il est par le major Bastin et ses adjoints le capitaine Knaepen et le lieutenant Lermuseau.

A noter que les cours s'adresse à des groupes variant de 50 à 530 soldats.

VOYAGES ET EXCURSIONS EN BELGIQUE
ET A L'ETRANGER
AGENCE DE VOYAGES

L'Etoile de Dinant

AD. MARECHAL ET FILS

5, PLACE DE LA GARE - DINANT

Téléphone : 225.44

RESERVE PAR SYMPATHIE

TRANSPORTS - CHARBONS - MAZOUT

DEBRY J.

64, RUE PIERVENNES - CINEY

Téléphone : (083) 220.63

Pour la peinture et décoration de votre
home UNE SEULE ADRESSE

COLOT FRERES

18, rue Lambert Etienne - CINEY

Téléphone : 213.27

Hommage à une grande Dame

Le 30 décembre est décédée à Charleroi, dans sa 75^{me} année, Madame Victor DESCAMPS, veuve de notre regretté commandant de la 1^{re} Division de Chasseur Ardennais en 1940.

Durant 45 ans elle en avait partagé dignement et vaillamment la vie de travail et d'héroïsme. Ceux qui eurent l'occasion d'approcher cette femme admirable lui ont voué une réelle affection. Tout ce qui touchait les anciens Béret Verts : honneurs, succès, échecs, revers ou joies trouvait une résonnance particulière dans son noble cœur. Personnellement j'ai eu, à son insu, connaissance des nombreuses démarches qu'elle entreprenait pour amortir les coups du sort frappant d'humbles foyers d'anciens CH. A. Pour l'avoir vue à l'œuvre j'ai pu juger de la profondeur de l'affection que Madame Descamps portait à « ses fiers et vaillants Ardennais », ainsi qu'elle les appelait... Ce dont ces derniers n'ont guère pu se rendre compte, c'est le courage inlassable et souriant avec lequel pendant 15 ans elle a chrétiennement accepté la souffrance physique et morale après être devenue complètement impotente à la suite d'un grave accident.

Le C.A. de La Fraternelle des CH.A. s'incline avec admiration devant le magnifique exemple de vaillance et de courage de vivre donné par cette noble Dame qui fut forte dans les dures années comme dans les heures claires. Le C.A. prie Mademoiselle Descamps, dont l'abnégation absolue ne s'est pas démentie un seul jour depuis 1946, d'agréer l'hommage de son profond respect et ses sincères condoléances; les membres de notre Fraternelle s'y associent de cœur.

E.M.

Statut et Croix du Combattant 40-45

Plusieurs camarades nous ont demandé où en étaient ces deux projets et s'il fallait dès à présent introduire des demandes. Je me fais un plaisir de les documenter.

Tout d'abord il faut savoir qu'un projet de loi ou d'arrêté royal n'est mis en application qu'après avoir été approuvé par les deux chambres ou par le Gouvernement, suivant qu'il s'agit d'un projet de loi ou d'arrêté royal. Or, le projet de Statut du Combattant 40/45, s'il a été admis par la CESAC (Commission instaurée par le Gouvernement) à la quasi unanimité n'a pas encore été approuvé par le ministre de la Défense Nationale, et ce qui est plus grave à l'heure où nous écrivons, ce Département n'a pas encore fait connaître son avis au sujet des propositions faites par les combattants.

Pourtant ce projet a été admis à la CESAC le 8 juin 1961 et envoyé au ministre de la Défense Nationale le 2 août 1961. Voilà déjà 7 mois !

Certes, nous n'ignorons pas que ce projet sera revu et corrigé par ce Département avant d'être soumis au Gouvernement, mais nous estimons que les anciens combattants de 40-45 sont en droit d'attendre une décision favorable prochaine au projet de STATUT. N'oublions pas que les anciens combattants de 40-45 sont les seuls à ne pas bénéficier d'un statut : les forces belges en Grande-Bretagne, les prisonniers politiques, les prisonniers de guerre, les résistants, les réfractaires, etc. ont tous leur statut.

On nous répondra que le Gouvernement a pour le moment d'autres chats à fouetter que de s'occuper des revendications morales des combattants 40-45, nous répondrons qu'avec un peu de bonne volonté le Ministre de la Défense Nationale pourrait faire avancer nos projets.

En ce qui concerne la CROIX DU COMBATTANT on n'est pas encore si avancé. Certes un projet a été admis à la quasi unanimité à la 4^e sous-commissions de la C.E.S.A.C., mais ce projet doit encore être ratifié par l'Assemblée Générale avant d'être transmis en ordre utile au Ministre de la Défense Nationale.

Il est bon de rappeler à nos camarades Chasseurs Ardennais que le projet de « STATUT du COMBATTANT de 40-45 » a paru dans le journal de l'UFAC 40-45 (Belgique d'abord du 20 juin 1961) et que l'avant-projet de la CROIX DU COMBATTANT 40-45 a paru dans le N° du 20 février 1962.

Nous devons nous armer de patience mais rester vigilants; l'UFAC 40-45 alliée à d'autres associations de combattants veille à rappeler aux instances supérieures les projets en litige.

Pour être complet je rappellerai que le projet de création de « LA CROIX DE LA LYS » transmis en 1956 au ministre de la Défense Nationale a été rejeté une première fois en 1957 et une deuxième fois en décembre 1960. De nouvelles démarches ont été tentées auprès des membres du Gouvernement et auprès du Ministre de la Défense Nationale en janvier 1962; espérons que nous serons fixés au plus tôt !

Je demande aux Présidents ou aux secrétaires des sections de commenter lors de leurs réunions les deux projets dont question ci-dessus et surtout de bien expliquer quels seraient dans ces projets les bénéficiaires. On me disait il y a quelques jours encore que la CROIX du COMBATTANT faisait double emploi avec la MEDAILLE COMMEMORATIVE 40-45; cela prouve qu'on ne lit pas attentivement les projets établis par des comités de rédaction désignés par la CESAC.

Faut-il dire qu'aucune demande ne peut encore être transmise pour ces deux projets; l'UFAC 40-45 et notre Bulletin vous tiendront au courant de l'évolution de ces questions.

Je reste à la disposition de mes camarades Chasseurs Ardennais s'ils désirent des renseignements plus précis ou s'ils désirent me faire des suggestions; je les recevrai toujours avec plaisir.

Colonel BEM Hre BORNIET JEAN.

La Centrale Laitière Saint-Albert

Société Coopérative

à CINEY (Namur) - Téléphone : 213.14

vous offre

1) SON BEURRE SAINT-ALBERT

de première qualité - crème et demi-sel.
Fabriqué avec des crèmes de lait pasteurisé et emballé automatiquement (sans être touché des mains).

2) SES SPECIALISTES DE FARINES FORTVEAU

Renommées pour l'élevage et l'engraissement des veaux.

ENVELOPPES - ETIQUETTES

E. Hotton & Co

★

POIX

Téléphones :

Saint-Hubert (061) 613.37 - 613.02

GRANDS MAGASINS
DE PRODUITS METALLURGIQUES
FABRIQUE DE CHAINES DE QUALITE
ET PIECES FORGEES

Adhemar Demanet

GOSSELIES

Maison fondée en 1831

Spécialisée dans la fabrication de chaînes
de 3 à 90 mm de diamètre
Bancs d'épreuve de 300, 100 et 25 t

Agréés par les principales sociétés
de réception

Téléphone : 35.00.23 (3 lignes)

Teleg. : DEMANET - GOSSELIES

CENTRE DE DEPANNAGE D'APPAREILS
DE TOUTES MARQUES

Radio - Télévision - Enregistreurs - Tourne
disques - Amplificateurs - Transistors - Auto-
radio (placement et déparasitage) - Appa-
reils électro-ménagers et toutes applications
électronique - Placement d'antennes.

Robert EYSKENS FILS

TECHNICIEN - ELECTRONICIEN

288, RUE D'ENHAIVE - JAMBES

Téléphone : (081) 315.55

Dépannage dans les 24 heures
Déplacement gratuit dans toute la province

C'est un scandale !...

Le Ministre de la Défense Nationale a créé des commissions chargées d'examiner le comportement de certains officiers et sous-officiers belges de la Force Publique lors des événements de Juillet 1960 au Congo.

Il y a eu des défaillances, c'est incontestable, mais il faut bien admettre que dans le « pourrissement » engendré par nos politiciens dans notre ex-colonie, ces faiblesses s'expliquent bien souvent.

Ce qui s'explique moins, c'est l'extrême rigueur avec laquelle ces commissions examinent les cas qui lui sont soumis. C'est trop facile et trop simple.

Les militaires qui sont appelés à juger leurs pairs ont-ils des moyens suffisants pour apprécier ces cas en pleine justice et en toute sérénité ?

De plus, tiennent-ils compte de la « pagaille » qui régnait — parmi les autorités, tant militaires que civiles — à Léopoldville pendant ces journées cruciales ?

Quoiqu'il en soit, nous apprenons de sources diverses que ces commissions frappent à tort et à travers, allant même jusqu'à proposer de radier des forces armées et à jeter sur le pavé, sans préavis, des officiers et sous-officiers qui ont quitté le Congo « Sans ordre des autorités militaires responsables ». Les radiations proposées ont été prononcées par le ministre de la Défense Nationale.

Nous espérons pour lui et les membres de ces commissions la paix de la conscience.

Nous n'en sommes pas certains en tous cas, car nous nous souvenons trop bien d'autres « pagailles » où « l'autorité militaire » n'existait que sur papier ou était trop souvent introuvable.

D'autre part, il faudrait s'entendre. Quelles étaient — à partir du 8 juillet 1960 — les autorités militaires responsables au Congo ?

La Force Publique avait été décapitée par Patrice Lumumba, ministre de la Défense Nationale. Les officiers et sous-officiers européens avaient été, en majeure partie, molestés et chassés par les troupes noires mutinées. Dès lors, faut-il prétendre que le courage et la vertu militaire exigeaient de ceux, qui n'avaient souvent d'autres ressources de salut que la fuite, qu'ils eussent dû pousser le sacrifice jusqu'à aller demander à ceux qui les avaient battus et chassés la veille de disposer d'eux-mêmes le lendemain ? Et ceci au nom d'une discipline invoquée aujourd'hui par des juges qui ne connaissent du « gachis » congolais de 1960 que ce qu'ils ont lu dans leur journal.

Par ailleurs, les victimes sont jugées, sans le concours d'un défenseur et sans appel par une commission souveraine composée d'officiers des forces armées métropolitaines.

C'est inadmissible, mêmes les criminels peuvent avoir recours à une juridiction d'appel contre un premier jugement.

Faut-il admettre que le Ministre de la Défense Nationale rend seuls les militaires responsables des désordres de 1960 au Congo ?

Si tel est le cas sa place est toute indiquée. Qu'il occupe à l'ONU le poste de Secrétaire Général assuré ad interim par U Thant. Il ne déparera pas parmi les Afro-Asiatiques.

En attendant, les vrais responsables sont toujours confortablement installés dans leur fauteuil ministériel, parlementaire ou autre et bien sûr toujours grassement rémunérés.

« Selon que vous serez puissant ou misérable »...

Nous constatons, une fois de plus, que les militaires sont les « boucs-émissaires » pour satisfaire, à l'occasion d'une parodie de la justice, une vindicte actuellement inexplicable et injustifiable.

La grande presse d'information ne souffle mot de ces agissements. Faut-il conclure que cela ne l'intéresse pas ? Nos parlementaires sont muets. Eux non plus ne sont pas intéressés. Electoralement cela ne paie pas, mais qu'un jour un cuisinier oublie de saler la soupe du milicien, ça c'est payant et ils poseront une question parlementaire à Monsieur Seghers.

N'y aurait-il pas un sénateur ou un député assez courageux pour demander au Ministre de la Défense Nationale ?

1. Si les militaires traduits devant les commissions en cause font l'objet d'une plainte du ministre des Affaires Africaines, dont dépendait la Force Publique jusqu'au 30 juin 1960, ou du Gouvernement de la République du Congo au service duquel la Force Publique et ses cadres européens ont été transférés par un acte officiel à la date du 1er juillet 1960 ?
2. Pourquoi ces commissions sont-elles composées le plus souvent d'officiers des forces armées métropolitaines à l'exclusion d'anciens officiers de la Force Publique ?
3. Si les mesures prises contre les anciens militaires européens de la Force Publique incriminés font parties de mesures disciplinaires d'ensemble appliquées à tous les anciens fonctionnaires des autres départements et si ceux-ci ont traduit également certains de leurs agents devant des commissions ayant les mêmes pouvoirs ?
4. Si telle est la règle combien de mesures de radiation ont-elles été prises vis à vis des agents dont le cas a été examiné ?

DEF

CHAUDIÈRES ET RADIATEURS
EN ACIER
POUR CHAUFFAGE CENTRAL

Société Anonyme

Thomas-Defawes

ROCOURT (LIEGE)

Telephones : 63.45.71 63.58.61

ASSURANCES

A. Léonard-Delsenne

RUE SAINTE-MARIE 6 SALMCHATEAU

Telephone : (080) 162.99

*

TOUTES LES COMPAGNIES

L'agent au service du client
et non au service des compagnies

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

48, RUE FOSSE-AUX-LOUPS — BRUXELLES

CULTIVATEURS, QUI AVEZ BESOIN D'ARGENT POUR L'ACHAT D'IMMEUBLE,
OUTILLAGE, CHEPTEL, ETC...

Adressez-vous au correspondant du :

Comptoir Agricole de Bastogne

SECRETARIAT :

FERNAND BERCK

30, RUE PIERRE THOMAS - BASTOGNE — Telephone : 211.06

Bureaux ouverts tous les jours, de 8.30 h à 13 h

RISTOURNE D'INTERETS AUX JEUNES MENAGES
SUBVENTION DU FONDS D'INVESTISSEMENT

Pour tous vos TRANSPORTS et EXCURSIONS, que ce soit en Belgique ou à l'étranger... UN SEUL NOM

UN NOM synonyme de confort, luxe et qualité :

Ets Lambert-Bozet s.p.r.l.

Qui mettent toujours à votre disposition :
3 Cars de 50 places et 2 Cars de 30 places
GRAND LUXE

Etablissements LAMBERT-BOZET (s.p.r.l.)
15-17, RUE DES OIES - NEUFCHATEAU
Telephone : 271 23

ENTREPRISES GENERALES
DE BATIMENTS

François Compté

Successeur de JULES COMPTE

10, RUE PORTAELS - BRUXELLES 3

Téléphone : 15.86.36

Maison fondée en 1909

Ets Henri Maisier

Société Anonyme à Trooz

VIEUX METAUX : Ferreux et non ferreux...
Cassage de grosse pièces - Démolitions
d'Usines.

PRODUITS FINIS : Profiles - Feuillards -
Tôles - Tubes de deuxième choix - Zinc en
feuilles et tuyaux en plomb.

REMPLOI : Machines - Rails - Profiles - etc...

GAZ INDUSTRIELS : oxygéné et acétylène

Bureaux : 22, Fonds de Forêt à Trooz

Tél. : 71.61.20 - 28 - 29 (zone de Liège)

Magasins et Chantiers raccordés à Trooz

Huy et Sclaigniaux-sur-Meuse

Institut St-Raphaël

SOUGNE-REMOUCHAMPS

Téléphone : (04) 72.41.72

INTERNAT - EXTERNAT

★
ECOLE MOYENNE
AVEC CYCLE SUPERIEUR
DES HUMANITES MODERNES
SECTION COMMERCIALE
3 OU 6 ANS DE COURS

ECOLE TECHNIQUE

MECANIQUE

MENUISERIE

4 ANS DE COURS

DIPLOMES OFFICIELS